

SMAGGA

zine



La nature au régime sec

Marqué par une sécheresse exceptionnelle, le printemps 2011 a affolé les statistiques. Comment les spécialistes analysent le phénomène ? Quelles sont les répercussions de cette pénurie pour les utilisateurs de la ressource en eau ? Enquête.

www.contratderivieredugaron.fr

edito

Un printemps au goût d'été



Les plus anciens d'entre nous se souviennent de 1976. Les plus jeunes se rappellent de 2003. Désormais, il faudra compter sur 2011 comme année de référence.

En effet, ce printemps a été l'un des plus sec et des plus chaud répertorié par les spécialistes.

Rappelons qu'en 2003, année marquée par la canicule, le pompage annuel dans la nappe phréatique du Garon s'élevait à 5 420 681 m³, soit une augmentation de 42,4 % par rapport à celle de 2002, pour une augmentation de la population de seulement 4,3 % !

Avec des conditions climatiques normales, il faut 6 années à notre nappe pour retrouver son niveau initial. Une multiplication de ces phénomènes de sécheresse conjuguée à un gaspillage lié à des comportements irresponsables pourraient donc s'avérer irréversible pour l'aquifère.

Dans ces conditions, nous comptons sur la citoyenneté et la modération de tous pour préserver notre ressource en eau.

Paul Minssieux
Président du SMAGGA

Syndicat de Mise en valeur, d'Aménagement et de Gestion du bassin versant du Garon

Méfions-nous des apparences, les pluies et orages du mois de juin ne rattraperont pas le déficit de précipitation du printemps. La sécheresse s'est installée alors que l'été débute à peine. Inquiète de cette situation précoce, la Préfecture du Rhône a reconduit, par arrêté du 6 mai 2011, des mesures destinées à préserver la ressource en eau pour les usages prioritaires et le maintien des écosystèmes aquatiques. La situation de la nappe phréatique du Garon, dont le niveau reste très bas (les mesures relevées en juin 2011 correspondent à celles de l'été 2003), conduit à poursuivre les mesures d'interdiction pour certains prélèvements dans cette ressource (puits, forages...).

Les usages d'eau potable via les réseaux de distribution publique ne sont pas concernés par ces mesures. Toutefois, chacun est invité à faire preuve de modération dans l'usage de la ressource et de prendre toutes les dispositions pour économiser l'eau. Cela passe par des gestes simples que nous connaissons tous : ne pas laisser couler l'eau lorsque l'on se brosse les dents, privilégier la douche au bain...

Sachez toutefois que les 27 communes du bassin versant du Garon ont été placées en situation d'interdiction ou de restriction de certains usages de l'eau (pour plus d'informations, consultez le site internet de la Préfecture : www.rhone.gouv.fr, rubrique actualités, sécheresse).

« Ce printemps 2011, restera marqué par une

sécheresse exceptionnelle, due à l'accumulation de plusieurs causes : une très faible pluviométrie conjuguée à une évaporation hors norme, cette dernière étant elle-même due à des températures et une insolation à des niveaux records », analyse Annick Badin, climatologue au centre départemental Météo France du Rhône basé à Bron (lire encadré ci-contre). Ces relevés effraient certains pour qui la nature est (suite page 4)

Repères

Relevés pluviométriques de 1976 à nos jours.

	mars	avril	mai
1976			
S'-Genis-Laval	16,4	15,1	20,5
2003			
Soucieu-en-Jarrest	8,5	29,5	33,5
S'-Genis-Laval	10,5	30,0	54,1
2010			
Brindas	41,2	23,8	108,2
Soucieu-en-Jarrest	38,2	25,0	109,5
S'-Genis-Laval	42,3	24,9	112,7
2011			
Brindas	50,6	7,8	16,2
Soucieu-en-Jarrest	54,0	12,0	17,5
S'-Genis-Laval	38,3	25,0	dnd

dnd = donnée non disponible

zoom

Travaux de protection contre les crues trentennales : attention travaux à Grigny !

Lors de la crue centennale de décembre 2003, la pile du pont enjambant le Garon sur la rue de Pressensé avait provoqué la formation d'embâcles. Conjugué aux fortes précipitations, ce phénomène avait aggravé les inondations du quartier. Positionné dans l'axe de la rivière, le nouveau pont favorisera l'écoulement de l'eau. En médaillon ci-dessous, le Garon en période d'étiage dévoile la pile centrale du pont.



Afin de limiter les inondations chez les riverains du Garon et d'améliorer l'écoulement de la rivière pendant les périodes de crues, le pont enjambant le cours d'eau, rue de Pressensé à Grigny, est en cours de remplacement par un ouvrage sans pile centrale qui sera positionné dans l'axe naturel de l'écoulement des eaux. D'une durée de 4 mois, hors événement climatique pouvant retarder le programme prévu, les travaux se poursuivront jusqu'en septembre 2011.

La nature des travaux va entraîner des perturbations de la circulation automobile. Pendant la durée du chantier, un dispositif de

circulation par feux alternés sera mis en place. Il est néanmoins vivement conseillé d'éviter le secteur de la rue de Pressensé. Pour se rendre à Grigny centre, il est préférable de suivre l'itinéraire conseillé depuis la RD 386 empruntant l'avenue du 19 mars 1962 et la rue Pasteur.

La desserte des bus et l'accès à la déchèterie seront maintenus durant les travaux.

Coût des travaux : 406 000 € HT
Entreprise attributaire : Aximum
Financement : Etat (25 %), Département (29%), communes du Contrat de rivière du Garon (46%)

et aussi

Nouvelle recrue !

SMAGGAzine : Quel est votre parcours professionnel ?

Rémi Moiret : Après mon BTS «gestion et maîtrise de l'eau», j'ai obtenu un diplôme de technicien d'entretien de cours d'eau. J'ai ensuite travaillé dans l'entreprise «Dynamique Environnement» spécialisée dans le paysagisme en milieu naturel puis à la Lyonnaise des Eaux en tant qu'agent chargé du réseau d'assainissement. J'avais envie de travailler dans un syndicat de rivière, c'est donc tout naturellement que j'ai rejoint l'équipe du SMAGGA.

S : Quel est votre rôle au sein de l'équipe ?

R.M. : Mon travail consiste à rencontrer les riverains avant de réaliser les travaux de protection contre les crues trentennales. Je leur explique ce qui sera réalisé. C'est un travail de communication de proximité indispensable, aussi important que le suivi de ces chantiers qui fait également parti de mes missions. J'aimerais donner plus de place aux intégrations paysagères sur nos aménagements afin de rendre les berges de nos rivières plus attractives pour la biodiversité. En parallèle, je travaille à la mise en place du système d'alerte de crues sur le Bassin Versant.

S : Comment considérez-vous les enjeux environnementaux ?

R.M. : Le travail de l'Homme devrait reposer sur une coordination entre les enjeux humains et naturels. Nous sommes tous au service de l'écosystème et entretenons une relation d'échange avec la nature. Nous nous servons de la Terre pour nos intérêts, il est donc de notre devoir de la protéger. La nature c'est un peu comme notre maison. Pour la préserver, il faut l'entretenir.

Depuis le 16 mai 2011, Rémi Moiret - 24 ans - occupe le poste de conducteur d'opérations. Dans le cadre des travaux de protection contre les crues trentennales, dont il supervise le bon déroulement, l'une de ses missions consiste à rencontrer les riverains pour la signature de conventions pour autoriser le SMAGGA à intervenir chez les propriétaires privés.

Grand nettoyage sur les berges du Chéron à Brignais



Répertorié comme un cours d'eau à forte potentialité torrentielle lors d'épisodes pluvieux, le Chéron - frontière naturelle entre Brignais (rive gauche) et Orliénas (rive droite) - coule le long de la RD 25, route reliant Soucieu-en-Jarrest à Brignais. En janvier et février 2011, le secteur situé en amont de la route de la

Durantière a bénéficié d'une sérieuse cure de jouvence. Objectifs de l'opération : prévenir la formation de bouchons de bois mort et d'embâcles, ramasser les nombreux déchets présents dans le lit de la rivière, soit 5 m³ collectés, sur un linéaire de 1 400 m de berges.

En appui aux 2 brigades de rivière mobilisées, une entreprise spécialisée dans l'élagage s'est chargée d'abattre une quinzaine d'arbres jugés dangereux pour la sécurité de la circulation le long de la RD 25. L'évacuation de ces arbres a été effectuée à l'aide de 2 chevaux. « Les différentes interventions se sont voulues douces », souligne Christian Fromont, Vice-Président délégué à la technique. « Comparé à l'usage d'engins mécaniques, la main d'œuvre humaine et la traction animale, sont moins traumatisantes pour les sols et le lit du ruisseau », poursuit l'élu. « Nous avons abattu des aulnes vieillissants pour favoriser la régénération spontanée des ripisylves, tout en laissant en place

une végétation garnie afin de maintenir un corridor écologique pour la faune », explique Frédéric Margotat, technicien de rivière en charge de l'opération.

Cette intervention est la 1^{ère} étape du programme de nettoyage de la partie amont du Chéron. Plusieurs semaines de travail seront

nécessaires pour terminer cette tâche ardue liée à la configuration des lieux. Le tronçon situé en aval de la route d'Orliénas, qui est également très encombré, sera traité ultérieurement. On peut estimer à 2 mois le temps nécessaire à une brigade de rivière pour nettoyer cette portion. Le talus nord du ruisseau, en dévers de la RD 25, a servi longtemps de décharge illicite. Aujourd'hui, remblayé et en forte pente, il rejette ses déchets dans le lit du ruisseau au rythme



des crues. Des pneumatiques et d'importants amoncellements de ferrailles sont aujourd'hui fortement ancrés et accumulés en embâcles dans les berges et dans le cours d'eau.

Cette pollution visuelle très marquée ne semble pas avoir d'impact sur le potentiel écologique du ruisseau mais demeure un spectacle consternant. Les moyens du SMAGGA ne permettent pas pour l'instant de traiter ce type de nuisances. De plus, l'enlèvement de ces déchets risque de déstructurer et de fragiliser les berges.

Travaux sur le Broulon à Montagny



Afin de sécuriser l'accès au hameau de la Merlinche à Montagny, le SMAGGA a procédé à la réalisation de travaux de génie civil pour stopper l'érosion provoquée par les crues du Broulon.

Pour cela, les 2 berges ont été enrochées sur un linéaire de 4 mètres en rive gauche et 8 mètres en rive droite. Quant au fond du lit, il a été recouvert d'un épais tapis de blocs pour prévenir les phénomènes d'affouillement en sortie de la buse permettant le franchissement du cours d'eau.

Durée du chantier : 4 jours (mai 2011)
Montant des travaux : 7 609 € HT
Entreprise attributaire : De Gaspéris

Nouvelle adresse

Locataire depuis janvier 2004 au 8, chemin des Tard Venus à Brignais, le SMAGGA est devenu propriétaire en mars 2011 de ses locaux situés au 262, rue Barthélemy Thimonnier, Parc de Sacuny à Brignais. D'un montant total de 1 352 676 € HT (dont 378 750 € TTC à la charge du SMAGGA), cet achat a occasionné un prêt pour le SMAGGA dont l'annuité mensuelle sera équivalente au loyer versé jusqu'alors.



Cette acquisition immobilière s'est effectuée en copropriété avec les 2 syndicats partageant les anciens locaux depuis l'origine : le SITOM Sud Rhône (Syndicat Intercommunal de Traitement des Ordures Ménagères) et le SYSEG (Syndicat pour la Station d'Épuration de Givors).

Tout beau tout neuf



Pour récompenser le travail bénévole des 5 gardes pêche de la Vallée du Garon, le SMAGGA a octroyé à l'Association Agréée Pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques une subvention exceptionnelle pour l'achat de leur nouvelle tenue qu'ils arborent fièrement depuis fin 2010.



18 mois après, les techniques végétales implantées sur les berges de l'Artilla à Thurins ont fait leurs preuves. Les pousses de saule ont pris racine et permis de stabiliser les berges de la rivière.

Palmarès des printemps les plus secs*

Précipitations

Le cumul de précipitations se limite à 105.6 mm pour le trimestre mars-avril-mai, ce qui situe le printemps 2011 au 6^{ème} rang des cumuls les plus faibles.

Le printemps le moins arrosé est celui de 1976, avec 70 mm. Suivent ceux de 1944, 1938, 1953, 1955.

Températures

Avec 20.5 degrés, la moyenne des températures maximales est la plus élevée depuis 1922. Cela représente 4.6 degrés de plus que la normale des températures maximales d'un printemps ordinaire.

Insolation

L'insolation (ou ensoleillement) de ce printemps 2011 est la plus élevée depuis 1925, avec en moyenne, 8h52mn d'ensoleillement par jour.

Evaporation

Températures et insolation ont favorisé une évaporation précoce, à un niveau exceptionnel pour un printemps, avec 335,7 mm, là encore le score le plus élevé, juste devant les printemps 1997 (333, 5 mm) et 2003 (317, 5 mm).

*Source «Météo France»

(suite de la page 1) avant tout leur outil de travail. C'est le cas de Dominique Crozier, installé comme agriculteur éleveur à Messimy depuis 1987. Il n'avait jamais connu une telle situation.

« Même en 2003, la situation n'était pas aussi catastrophique », explique le fermier à la tête d'un cheptel de 60 génisses et de 39 Prim'holstein. Contrairement à l'année de la canicule, où le printemps avait été pluvieux, il n'est quasiment pas tombé une goutte d'eau entre mars et mai 2011. Les yeux fixés sur son pluviomètre, Sylvie Crozier constate : 30 millimètres de précipitations en mars, 5 en avril, 3 en mai (des données proches de celles relevées par Météo France sur ce secteur géographique - lire le tableau page 1).

Une pénurie de foin

Une misère, un drame pour le monde agricole et plus particulièrement pour les éleveurs. « La sécheresse de printemps est la pire pour notre activité et pour nos bêtes. C'est à cette époque que l'on récolte le foin indispensable pour nourrir les vaches en hiver lorsqu'elles sont à l'étable. L'hiver est encore loin et j'entame déjà le stock », constate-t-il impuissant. En 2010, notre éleveur entreposait 420 bottes de foin dans son étable. Cette année, il espère atteindre péniblement les 150 unités ! Soucieuse de cette pénurie, la Chambre d'Agriculture du Rhône a pris les devants en mettant en place un réseau de solidarité au sein de la profession ainsi qu'un achat groupé de matières premières – luzerne, foin, paille - qui devrait contenir les spéculations et permettra de subvenir aux besoins des éleveurs. « L'absence de précipitation a un impact lourd sur la croissance des cultures. Au niveau départemental, le déficit est sévère : 30 à 50 % pour l'herbe, 20 à 40 % pour le maïs* », souligne Mickaël Boilloz, conseiller système lait à la Chambre d'agriculture du Rhône.

Des rivières métamorphosées en chemins

Comme les terres agricoles, les rivières souffrent elles aussi de la sécheresse.

La Fédération du Rhône pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques (FRPPMA), a d'ailleurs enregistré les débits des rivières les plus bas de ces 50 dernières années. Conséquence, sur certaines portions de la rivière, comme c'est notamment le cas sur la basse vallée du Garon, la rivière s'est métamorphosée en chemin. Un phénomène connu en période estivale mais inédit pour un printemps. Dans ces conditions, l'habitat des poissons se réduit comme peau de chagrin et la faune ne doit sa survie qu'à la présence de trous d'eau. « Ce type d'événement climatique devenant fréquent, la population piscicole, qui préfère les eaux fraîches, a de plus en plus de mal à s'en remettre », estime Jean-Pierre Faure, chargé de mission à la FRPPMA. « La température des cours d'eau est élevée pour la saison, mais elle est heureusement pondérée actuellement par des nuits froides », poursuit le spécialiste.

Mais le danger le plus menaçant est invisible. L'absence de débit a une influence directe sur les pollutions impactant la rivière. Un débit divisé par dix, c'est une concentration de polluant multipliée par dix ! Les études lancées par le SMAGGA pour identifier ces polluants et mesurer leur impact sur les rivières sont en cours. Nous ne manquerons pas de revenir sur ces résultats dans le prochain numéro du SMAGGAzine. D'ici là, espérons que les cours d'eau auront retrouvé un débit normal et les champs de céréales une croissance de saison. Vivement l'hiver ! ■

* Pour remédier à ce déficit d'eau, le SMHAR (Syndicat Mixte d'Hydraulique Agricole du Rhône) permet aux professionnels du monde agricole ayant souscrit un abonnement d'irriguer leurs cultures avec l'eau du Rhône.

Sur la basse vallée du Garon, comme ici à Grigny, la rivière est soumise à un étiage très sévère, conduisant à un appauvrissement, voire à la disparition complète de la faune aquatique.



SMAGGA

(Syndicat de Mise en valeur, d'Aménagement et de Gestion du bassin versant du Garon)
Structure porteuse du **Contrat de Rivière du Garon**
Maison Intercommunale de l'Environnement
262, rue Barthélemy Thimonnier, Parc de Sacuny - 69530 Brignais
© : 04 72 31 90 80
Courriel : crgaron@smagga-syseg.com
www.contratderivieredugaron.fr



Direction régionale de l'Environnement
RHÔNE-ALPES

Rhône-Alpes Région



Directeur de la publication : Paul Minssieux
Directeur de la rédaction : Sébastien Laurent
Maquette : SMAGGA - Sébastien Laurent
Rédaction : avec la collaboration de Fanny Blache
Impression : Option Impression
Imprimé sur papier recyclé «Cyclus Silk»
ISSN : 2116-1402

1 bassin versant, 27 communes - Brignais / Brindas / Chaponost / Charly / Chassagny / Chaussan / Givors / Grigny / Messimy / Millery / Montagny Mornant / Orliénas / Rontalon / S^t-Andéol-le-Château / S^t-Catherine / S^t-Didier-sous-Riverie / S^t-Genis-Laval / S^t-Laurent-d'Agnay / S^t-Martin-en-Haut / S^t-Maurice-sur-Dargoire / S^t-Sorlin / Soucieu-en-Jarrest / Taluyers / Thurins / Vourles / Yzeron